

**Communication de la Municipalité au Conseil communal
du 30 août 2017**

Communication n° 30/08.2017

Objet: bourse communale

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Nous avons le regret de vous annoncer le départ de M^{me} Véronique Grandjean, aide-comptable pour fin septembre 2017.

Après plus de douze ans d'activité à la bourse communale, la prénommée s'est vu offrir l'opportunité de reprendre un poste à responsabilités dans une Commune de la région. Elle a ainsi décidé de quitter ses fonctions à la Commune de Saint-Prex. Nous formulons les meilleurs vœux pour son avenir professionnel et privé.

Au vu de ce départ, la Municipalité a souhaité remanier le cahier des charges et les titres des collaborateurs du service, afin que ces derniers puissent se suppléer les uns et les autres. Ainsi, M. Jean-Yves Thévoz, boursier, devient le responsable du service des finances, et M^{me} Isabelle Merlo est nommée adjointe du responsable du service des finances.

Afin de repourvoir le poste rendu vacant par le départ de M^{me} Grandjean, M^{me} Natacha Holbing a été engagée dès le 1^{er} septembre 2017 en qualité d'employée de commerce comptable junior. M^{me} Holbing est âgée de 25 ans. Elle est au bénéfice d'un CFC d'employée de commerce.

Cette dame occupe un poste à 80%, tout comme M^{me} Merlo, alors que M. Thévoz est à 100%.

En parallèle, nous avons engagé un apprenti employé de commerce en la personne de M. Jonathan Monteiro de Jesus. Ce dernier a commencé son apprentissage le 8 août dernier.

M. Monteiro est âgé de 17 ans et est domicilié à Renens. Il a effectué sa scolarité en voie générale et a obtenu son certificat de fin d'études en 2016. Il a ensuite poursuivi à l'école de la transition à Bussigny durant un an.

Nous souhaitons la bienvenue à M^{me} Holbing et à M. Monteiro au sein de notre équipe.

La Municipalité

Saint-Prex, le 30 août 2017/AG/cm – 101.02

Pour tout renseignement, s'adresser à M^{me} Carine Tinguely, municipale, au 079 354 15 83